

**Report to
Rapport au:**

**Ottawa Board of Health
Conseil de santé d'Ottawa
1 November 2021 / 1 novembre 2021**

**and Council
et au Conseil
3 November 2021 / 3 novembre 2021**

**Submitted on November 1, 2021
Soumis le 1 novembre 2021**

**Submitted by
Soumis par:
Dr./ D^{re} Vera Etches, Medical Officer of Health / Médecin chef en santé publique**

**Contact Person
Personne-ressource:
Svetlana Valkova, Manager, Performance & Corporate Services / gestionnaire,
Rendement et services opérationnels
613-580-2424 ext./poste 12881, Svetlana.Valkova@ottawa.ca**

**Ward/Quartier : CITY WIDE / À
L'ÉCHELLE DE LA VILLE**

**File Number/N^o de dossier : ACS2021-
OPH-PCS-0007**

**OBJET: BUDGET PROVISOIRE DE FONCTIONNEMENT DE 2022 POUR LE
CONSEIL DE SANTÉ D'OTTAWA**

**SUBJECT: 2022 DRAFT OPERATING BUDGET FOR THE OTTAWA BOARD OF
HEALTH**

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

**Que, lors de sa réunion du 1^{er} novembre 2021, le Conseil de santé de la
circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :**

- 1. reçoive et dépose le budget provisoire de fonctionnement de 2022 pour le
Conseil de santé d'Ottawa; et**

2. demande au personnel de transmettre le budget provisoire de fonctionnement de 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa au Conseil municipal d'Ottawa lors du dépôt des budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2022 de la Ville d'Ottawa le 3 novembre 2021; et

Que, lors de sa réunion du 29 novembre 2021, le Conseil de santé de la circonscription sanitaire de la Ville d'Ottawa :

3. approuve le budget provisoire de fonctionnement de 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa;
4. demande au personnel, une fois le budget provisoire de fonctionnement de 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé, de transmettre le rapport au Conseil municipal d'Ottawa aux fins d'examen le 8 décembre 2021 dans le cadre de l'approbation, par le Conseil municipal, des budgets provisoires de fonctionnement et d'immobilisations de 2022 de la Ville d'Ottawa; et
5. demande à la médecin-chef en santé publique (ou à son fondé de pouvoir), une fois le budget de fonctionnement provisoire de 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé par le Conseil de santé et le Conseil municipal d'Ottawa, de transmettre, au nom du Conseil de santé d'Ottawa, le Plan de services annuel et la présentation budgétaire de 2022 au ministère de la Santé de l'Ontario (MSO) aux fins d'examen, d'après le budget de fonctionnement de 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa approuvé.

REPORT RECOMMENDATIONS

That, at its meeting of November 1, 2021, the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit:

1. Receive and table the 2022 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health; and
2. Direct staff to forward the 2022 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health to Ottawa City Council on November 3, 2021, as part of the City Council's tabling of the City of Ottawa 2022 Draft Operating and Capital budget; and

That, at its meeting of November 29, 2021, the Board of Health for the City of Ottawa Health Unit:

3. **Approve the 2022 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health;**
4. **Upon the Board of Health's approval of the 2022 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health, direct staff to forward the report to Ottawa City Council, for consideration on December 8, 2021 as part of the City Council's approval of the City of Ottawa 2022 Draft Operating and Capital budget; and**
5. **Upon approval of the 2022 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health by the Board of Health and Ottawa City Council, direct the Medical Officer of Health (or delegate), on behalf of the Board of Health, to forward the 2022 Annual Service Plan and Budget Submission, to the Ontario Ministry of Health (MOH) for consideration based on the approved 2022 Operating Budget for the Ottawa Board of Health.**

CONTEXTE

Améliorer la santé publique et le bien-être

Par l'entremise de Santé publique Ottawa (SPO), le Conseil de santé d'Ottawa entend améliorer et promouvoir la santé et le bien-être des résidents d'Ottawa, y contribuer et assurer la prestation efficace des programmes et services de santé publique. Parmi les principales fonctions de l'unité de santé publique, mentionnons l'évaluation de la santé de la population, la surveillance, la promotion de la santé, la prévention des maladies et des blessures, la protection de la santé, l'engagement des intervenants et la communication avec ceux-ci ainsi que la préparation et les interventions d'urgence.

Le budget de fonctionnement proposé pour le Conseil de santé d'Ottawa reflète les priorités budgétaires principales pour 2022, qui visent à répondre aux exigences en matière de réponse à la pandémie de COVID-19 tout en mettant en œuvre les [orientations stratégiques](#) de SPO. Il vise aussi à surveiller les programmes et les résultats des services afin de refléter et maximiser le financement actuellement versé à SPO et qu'il prévoit recevoir des principaux organismes qui assurent son financement, soit le gouvernement de l'Ontario et la Ville d'Ottawa. En temps normal, le budget serait élaboré pour veiller à ce que SPO respecte les exigences du gouvernement provincial conformément aux modalités exposées dans les Normes de santé publique de l'Ontario : les exigences relatives aux programmes, aux services et à la responsabilisation, les exigences organisationnelles et l'entente de financement et de responsabilisation en santé publique de 2021. Cependant, pour 2022, l'accent est mis sur la protection des résidents d'Ottawa contre le risque d'autres propagations du virus de la COVID-19 dans la communauté, sur le rétablissement des programmes qui ont

été réduits ou suspendus à la suite du redéploiement du personnel afin de soutenir la réponse à la COVID-19 et les efforts de reprise visant à traiter les arriérés dans les services de santé publique et les nouveaux besoins en santé communautaire.

ANALYSE

En bref : le budget de 2021

En 2021, l'orientation financière de SPO visait à poursuivre l'intervention face à la COVID-19 tout en maintenant les programmes et les services de santé publique essentiels. L'atténuation de la propagation de la COVID-19 dans la communauté était une priorité absolue, et le rétablissement des programmes et des services de santé publique essentiels était un objectif. SPO a entrepris des évaluations et des examens périodiques de ses programmes afin de rechercher des moyens d'économiser et de gérer les coûts avec prudence.

Les deux premiers trimestres ont été très difficiles étant donné les taux les plus élevés de COVID-19, d'hospitalisations et d'éclousions jamais enregistrés. Les vaccins contre la COVID-19 commençaient à être disponibles en janvier 2021, et le déploiement du programme de vaccination a nécessité l'embauche de ressources supplémentaires. SPO a collaboré avec la Ville d'Ottawa afin d'accélérer rapidement son programme de vaccination et mettre en place des cliniques de masse et des cliniques temporaires afin d'atteindre des taux élevés de vaccination contre la COVID-19.

Dans le cadre de l'intervention continue face à la COVID-19, de nombreux programmes de SPO sont toujours suspendus en raison des mesures de santé publique mises en œuvre pour atténuer la propagation de la COVID-19. À l'instar de 2020, plus de 75 % des ressources de base en effectifs ont été déplacés pour soutenir la réponse de SPO à la pandémie et le programme de vaccination contre la COVID-19.

SPO a commencé à rétablir d'autres programmes principaux au cours de l'été et à l'automne. Les décisions quant à savoir quels programmes rétablir ont été fondées sur les besoins de la communauté et le fardeau mesurable de la santé. Les programmes principaux rétablis comprennent la santé dentaire, la croissance et le développement sains, la vaccination des groupes d'âge scolaire, la santé mentale et la consommation de substances, ainsi que la santé sexuelle et la réduction des méfaits. L'ajout d'autres programmes exerce une pression sur les équipes de soutien essentielles, comme l'engagement des intervenants, les communications, la surveillance et l'établissement de rapports, la technologie de l'information, la logistique, la dotation en personnel et les

finances. SPO surveille les répercussions sur la charge de travail et les coûts à mesure que les services et les programmes sont rétablis.

De nouvelles solutions numériques, comme la gestion des cas et des contacts, COVax pour gérer le programme de vaccination, le système de prise de rendez-vous pour les cliniques communautaires de vaccins contre la COVID-19, l'outil de planification de l'horaire de l'effectif, l'assistant virtuel Bruce, etc., ont également été lancées ou développées afin de répondre aux exigences croissantes. Dans le but de poursuivre sur la lancée de modernisation et pour renforcer les capacités, SPO a entrepris un processus d'examen et de réévaluation de la portée du système de dossiers électroniques de santé publique (DESP) qui a été mis en attente au début de la pandémie.

En raison des changements décrits ci-dessus, SPO a engagé des coûts supplémentaires pour répondre aux besoins de la communauté, conformément à l'orientation provinciale visant à répondre à la pandémie, à vacciner la population et à continuer d'offrir des services de santé publique essentiels. Une [mise à jour financière](#) a été fournie au Conseil lors de sa réunion de septembre, qui comprenait des dépenses excédentaires prévues de 61 M\$. Comme il est indiqué dans le présent rapport, le ministère de la Santé de l'Ontario a garanti à tous les bureaux de santé qu'il y aura un processus pour demander le remboursement des frais exceptionnels engagés pour la COVID-19 en 2021. Par conséquent, on prévoit que le financement provincial compensera entièrement tous les coûts liés à la pandémie, équilibrant ainsi le budget. Les prévisions sont quand même susceptibles de changer en raison de facteurs comme les exigences pour la réouverture des écoles, d'autres vagues et flambées de cas, les effets du variant Delta et de la saison grippale d'automne, de nouvelles exigences provinciales ou d'autres circonstances imprévisibles. Le personnel de SPO continue de surveiller la situation, et un rapprochement complet sera effectué pendant le T1 de 2022.

Orientations budgétaires et hypothèses

Le budget provisoire de 2022 a été élaboré sur la base des hypothèses suivantes :

- Maintenir la réponse à la COVID-19 et les services essentiels de santé publique
- Prendre les mesures nécessaires pour répondre à la COVID-19
- Poursuivre le programme de vaccination contre la COVID-19
- Continuer de rétablir les services et les programmes de santé publique

Le budget provisoire prévoit que l'augmentation du financement provincial de base demeurera à 0 % pour tous les programmes; il comprend des augmentations de base dues à l'inflation et à la croissance de la part de la Ville d'Ottawa de 1,065 million de dollars et il prévoit que le ministère de la Santé financera la totalité des coûts exceptionnels ponctuels relatifs à la réponse à la COVID-19. Il prévoit également que la formule de financement à 70 % provinciale et 30 % municipale ne changera pas et comprend des coûts de soutien de la Ville d'environ 10 M\$.

Compte tenu du taux élevé de vaccination et des récents mandats de vaccination, SPO s'attend à un plus faible niveau d'hospitalisations causées par des maladies liées à la COVID-19 et à une réduction des cas de COVID-19 après la saison hivernale. Le plan pour 2022 vise à maintenir le niveau de réponse actuel jusqu'à la fin d'avril. En mai, un processus de réduction progressive de la réponse à la pandémie devrait être lancé, et les ressources supplémentaires devraient être réduites à 75 % des niveaux existants. On prévoit une autre réduction de la réponse en juillet pour atteindre environ 50 % des niveaux existants, puis au dernier trimestre de 2022 – soit une baisse à 30 %.

Le redéploiement dans des rôles d'intervention liés à la COVID-19 du personnel de SPO qui appuie d'autres services de santé publique essentiels a accru le risque de résultats négatifs pour la santé, en particulier chez les populations moins favorisées. SPO continuera d'évaluer les besoins de la communauté et la capacité de rétablir des services et des programmes supplémentaires si la demande en capacité le permet.

Enfin, le budget provisoire ne prévoit pas de provisions pour les activités liées à la vaccination de rappel du grand public contre la COVID-19. De telles incidences budgétaires demeurent inconnues. On soumettra au Conseil de santé le calcul complet des coûts d'administration des vaccins de rappel si les plans du gouvernement provincial en font état.

Budget provisoire de fonctionnement de 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa

SPO a préparé des estimations pour le budget provisoire de fonctionnement de 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa de concert avec la Direction générale des services des finances de la Ville et conformément aux directives de la Ville pour l'élaboration des budgets de 2022, selon les modalités exposées dans le document ([Orientation, calendrier et processus de consultation proposés pour le budget de 2022](#)).

Pour 2022, SPO présente un budget provisoire équilibré de 123 millions de dollars, qui est réparti entre 75 millions de dollars en financement de base et 48 millions de dollars en financement ponctuel. Il comprend des recettes provinciales de 95 millions de

dollars, une contribution de la Ville d'Ottawa de 26 millions de dollars et d'autres sources de revenus totalisant 1,1 million de dollars.

L'augmentation du budget de base de 1,065 million de dollars porte sur les redressements au titre du coût de la vie et des avantages sociaux déterminés par les conventions collectives. Les hausses dans ce domaine seront totalement financées par la Ville d'Ottawa.

Les ajouts restants de 47,7 millions de dollars sont des demandes ponctuelles relatives à la COVID-19 et à la nécessité pour SPO de maintenir le niveau de réponse de l'automne 2021 tout au long de l'hiver, avant de diminuer l'intensité de la réponse au cours de l'année. Les secteurs où les dépenses supplémentaires sont en grande partie dues à l'augmentation de l'effectif nécessaire à la réponse à la pandémie comprennent :

- Les opérations de routine des services 7 jours sur 7, avec du personnel supplémentaire sur appel 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.
- La gestion des cas et des contacts – Le respect des directives ministérielles et fédérales pour le suivi des résidents qui reçoivent un résultat positif au test de la COVID-19 et de leurs contacts dans les délais prescrits et des exigences en matière de déclaration à Santé publique Ontario.
- Soutien aux écoles – Travail en collaboration avec les conseils scolaires locaux pour mettre en œuvre les normes et les directives provinciales. Les secteurs d'intérêt comprennent : fournir des conseils de prévention et de contrôle des infections, soutenir le dépistage et la surveillance, offrir du soutien en santé mentale et faciliter l'échange de connaissances avec les intervenants et la communauté scolaire. La demande en matière de promotion de la santé mentale continue d'augmenter.
- Contrôle et prévention des infections – Surveillance et intervention à l'égard de tout résident ou travailleur de la santé qui reçoit un résultat positif au test de dépistage de la COVID-19 dans des institutions comme les établissements de soins de longue durée, les garderies et les lieux d'hébergement commun. Le travail dans ce secteur comprend la gestion des éclosions dans les installations ayant des cas positifs, l'élaboration de directives pour utilisation par le personnel de l'installation, l'examen des directives existantes, des visites d'approche préventive pour assurer la préparation, le fonctionnement d'une ligne téléphonique particulière pour les éclosions, et la compilation de rapports à soumettre à Santé publique Ontario.

- Communications et opérations communautaires – Gestion de toutes les communications avec différents intervenants externes et internes et offre de soutien aux partenaires communautaires en matière de renseignements, de ressources et de conseils. Les messages aux intervenants doivent être continuellement adaptés en fonction des exigences imposées par la pandémie et des modifications d'interventions. L'adaptation culturelle est aussi une priorité, ce qui comprend du travail avec des leaders et des organismes communautaires qui peuvent aider à bâtir des soutiens pour les populations à risque plus élevé de dommages provoqués par la COVID-19 et autres défis de santé.
- Programme de vaccination – Conservation, distribution et administration des vaccins, maintien de la chaîne du froid et du protocole d'entreposage des vaccins, surveillance de l'innocuité des vaccins et suivi de la couverture vaccinale.
- Surveillance et consultations médicales – Analyse, interprétation des cas de COVID-19, des données sur les éclosions, les grappes et les répercussions sociales, en fournissant des rapports continuels au public et au gouvernement provincial et des directives techniques pour les enquêtes sur les cas et les éclosions, les situations et les pratiques particulières.
- Ligne téléphonique d'urgence – Réponse à tous les appels et courriels relatifs à la COVID-19 provenant du public en général, des écoles, des garderies, des milieux de travail et des fournisseurs de soins de santé.
- Soutien en logistique/technologie de l'information/finance/dotation en personnel – Prestation de services de soutien à l'organisation dans son ensemble comme du soutien relativement aux nouvelles solutions d'applications numériques et en matériel, en approvisionnement, en suivi des actifs, en établissement des horaires du personnel, etc. visant à répondre à la pandémie.

Le budget de 2022 reflète les meilleures estimations de ce qui est nécessaire pour continuer à lutter contre la pandémie de COVID-19 tout en limitant les répercussions sur la santé et le bien-être des résidents d'Ottawa. Ces estimations ne tiennent pas compte d'un risque éventuel plus élevé et inhérent de résurgence de la COVID-19, mais sont fondées sur une prévision prudente des demandes courantes de capacité de pointe, puis des améliorations en 2022. SPO prévoit le besoin de soutenir la réponse à la pandémie dans un avenir prévisible à la lumière du variant Delta très transmissible,

de l'affaiblissement possible de l'immunité aux vaccins et du manque de vaccination parmi la population la plus jeune.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Aucune répercussion sur les zones rurales n'est associée au présent rapport.

CONSULTATIONS

Après le dépôt du budget provisoire de fonctionnement de 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa lors de sa réunion du 1^{er} novembre 2021, le rapport du budget sera déposé à la séance du Conseil municipal du 3 novembre 2021. Le Conseil examinera le budget aux fins d'approbation à sa prochaine réunion prévue le 29 novembre 2021 et le présentera au Conseil municipal le 8 décembre 2021 dans le cadre du processus budgétaire de 2022.

Le processus d'examen du budget du Conseil de santé est décrit ci-dessous, et des précisions sur le processus de consultation communautaire de la Ville figurent à Ottawa.ca.

Tableau 1 : Processus pour l'étude du budget du Conseil de santé

Processus budgétaire	Processus budgétaire
Dépôt et présentation du budget provisoire de fonctionnement de 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa lors de sa réunion	Le 1 ^{er} novembre 2021
Vaste diffusion du budget provisoire sur le site Web et sur les réseaux sociaux, afin de permettre aux intéressés de le commenter en ligne et directement	Du 1 ^{er} novembre 2021 au 8 décembre 2021
Dépôt du budget provisoire de fonctionnement de 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa au Conseil municipal d'Ottawa, notamment les budgets des conseils et des directions générales de la Ville	Le 3 novembre 2021
Délégations du public et approbation du budget de fonctionnement de 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa	Le 29 novembre 2021
Approbation, au Conseil municipal d'Ottawa, des	Le 8 décembre 2021

Processus budgétaire	Processus budgétaire
budgets définitifs de fonctionnement et d'immobilisations de 2022 de la Ville, notamment les budgets des conseils et des directions générales de la Ville	

Les résidents peuvent aussi commenter par écrit le budget provisoire par courriel à budgetsante@ottawa.ca, sur Twitter @ottawasante en utilisant le mot-clic #budgetsanteott2022, sur Facebook à www.facebook.com/santeottawa ou en appelant Santé publique Ottawa sur sa ligne info-santé au 613-580-6744, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h.

Les résidents sont également invités à soumettre leurs observations par écrit au Conseil de santé avant sa réunion du 29 novembre 2021 ou à s'inscrire pour parler lors de la réunion virtuelle du conseil le 29 novembre 2021 à 17 h. Les inscriptions doivent être reçues par la secrétaire du Conseil de santé (diane.blais@ottawa.ca) avant 9 h le jour de la réunion.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a aucune répercussion juridique dans la mise en œuvre des recommandations du présent rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Aucune répercussion sur la gestion des risques n'est associée au présent rapport.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Les répercussions financières sont indiquées dans le rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Aucune répercussion sur l'accessibilité n'est associée au présent rapport.

DOCUMENTS À L'APPUI

DOCUMENT 1 – 2022 Draft Operating Budget for the Ottawa Board of Health – English

DOCUMENT 1 – Budget provisoire de fonctionnement de 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa – Français

DÉCISION

Le Conseil de santé d'Ottawa étudiera, aux fins d'approbation, le budget provisoire de fonctionnement de 2022 pour le Conseil de santé d'Ottawa lors de sa réunion du 29 novembre 2021. Le personnel de la Ville transmettra le rapport au Conseil municipal d'Ottawa aux fins d'examen, dans le cadre du processus budgétaire du Conseil municipal pour 2022, ainsi qu'au ministère de la Santé, pour étude dans le cadre du Plan de services annuel et du processus de demande de présentation budgétaire.